

la majorité des habitants de cette province, indépendamment de leurs convictions politiques. Le sénateur Simard en a décrit plusieurs. Mais au cours de cette même période, ce gouvernement, comme n'importe quel autre d'ailleurs, par ses actions ou son inaction, a soulevé la réprobation de biens des citoyens de toutes les allégeances politiques au Nouveau-Brunswick. On a pesé le pour et le contre du gouvernement Hatfield qui a été élu en 1974, en 1978 et en 1982. Personne ne peut contester les décisions de l'électorat.

Mais en mai l'an dernier, une écrasante majorité des électeurs, dans l'une des circonscriptions anglophones conservatrices les plus sûres du Nouveau-Brunswick, ont voté libéral. Et de nouveau cette semaine, ceux de la circonscription conservatrice francophone la plus sûre de toutes dans cette province en faisaient autant en reconduisant un député libéral à l'assemblée législative avec, lui aussi, une écrasante majorité. La vie politique ne diffère pas de la vie ordinaire: elle a ses aléas et c'est ce que l'on constate actuellement au Nouveau-Brunswick. Mais il n'en demeure pas moins qu'un record a été établi dans cette province comme nous l'a signalé l'honorable sénateur Simard, un record qui valait la peine d'être signalé.

L'honorable Jean-Maurice Simard: Honorables sénateurs . . .

Son Honneur le Président suppléant: Honorables sénateurs, en prenant la parole maintenant, l'honorable sénateur Simard mettrait fin au débat.

[Français]

Le sénateur Simard: Honorables sénateurs, je ne veux pas éterniser ce débat. J'aimerais tout d'abord témoigner publiquement de mon appréciation en reconnaissant la courtoisie légendaire et la grande générosité du sénateur McElman.

Hier, encore, il nous en a donné la preuve. Lorsqu'il s'est aperçu de mon absence, il a fait valoir qu'on devrait attendre que je sois présent pour terminer ce débat selon l'éthique de cette Chambre. Je désire donc le remercier. Le sénateur McElman a démontré une autre fois que même dans le feu de l'action ou la chaleur d'un débat politique, il y a des gens (il est certainement l'un de ceux-là) qui veulent demeurer justes, qui prennent des positions éclairées et qui demeurent sensibles à la réalité. Encore une fois, sénateur McElman, je désire vous remercier.

On me dit que le sénateur McElman a été un rude adversaire de mes prédécesseurs dans mon parti. De par votre intervention hier, vous nous avez donné encore une fois la chance de vous apprécier. Vous devriez servir de modèle à chacun d'entre nous qui, à l'occasion, dans le feu de l'action, nous laissons aller à des déclarations que l'on regrette un petit peu par après.

Honorables sénateurs, mon ancien député fédéral et mon nouveau collègue et voisin de pupitre s'est laissé aller également à des commentaires. Je ne reviendrai pas sur ce sujet. Le but de mon interpellation était de souligner la contribution exceptionnelle du premier ministre Hatfield.

Ce n'est pas la défaite que son candidat a essuyée dans mon ancienne circonscription qui changera mon évaluation de son oeuvre. D'ailleurs, il est beaucoup trop tôt pour faire des autopsies et écrire l'histoire. Il faudra plusieurs années pour évaluer la contribution du premier ministre Hatfield et de son gouvernement.

Je m'emploierai plutôt à résumer très rapidement la grande contribution du premier ministre Hatfield dans la création d'un parti provincial plus ouvert, plus généreux envers les deux principales communautés de ma province. En ce sens, notre parti a rejoint le parti libéral qui avait été reconnu au Nouveau-Brunswick comme un parti plus attachant vis-à-vis les francophones et qui recevait tout de même des anglophones une confiance souvent répétée. Ensemble nous avons accompli ces choses et je souhaite que dans trois mois, six mois ou dans deux ans, le successeur à la tête de notre parti provincial saura afficher ses convictions et refusera de tomber dans le panneau, refusera d'accepter comme politiquement rentables pour quelques mois des positions tellement à droite ou tellement fermées.

J'ai toujours soutenu que j'aimais mieux perdre dans la dignité et l'ouverture d'esprit que de gagner à partir de slogans ou de positions extrêmes qui font l'affaire pour quelque temps mais qui à la longue serviront mal les intérêts du Nouveau-Brunswick.

Par une heureuse coïncidence, nous mettons fin à cet avis d'interpellation aujourd'hui presque au moment même où au Nouveau-Brunswick se donne une conférence de presse par laquelle le gouvernement fédéral fait part à la population du Nouveau-Brunswick de sa décision de se joindre à l'initiative du gouvernement de Richard Hatfield. C'est-à-dire de créer un fonds de fiducie qui assurera le financement d'un journal provincial pour des dizaines d'années ou aussi longtemps que la compagnie qui s'est chargée de le publier aura besoin de cet argent ou qu'elle voudra bien publier le journal.

Modestement, je veux revendiquer avec fierté la réalisation de certaines mesures auxquelles le premier ministre Hatfield, le sénateur Robertson de même que certains d'entre nous et moi-même avons travaillé. Je pense que la création de ce fonds de fiducie qui assure la viabilité d'un outil non pas de propagande mais de communication, de solidarité, fera que les gens des trois régions francophones du Nouveau-Brunswick pour ne pas dire les gens de toute la province, pourront mieux se connaître, mieux échanger et mieux épouser les causes communes lorsque les intérêts supérieurs de la nation l'exigeront.

Il me fait plaisir de constater qu'après trois ans, (je le sais car c'est moi qui, officieusement du moins, ai mené les négociations avec l'ancien gouvernement fédéral de M. Trudeau et le gouvernement actuel depuis septembre 1984) le gouvernement fédéral de M. Mulroney a consenti à se joindre à ce projet. A mes yeux, cela constituera une garantie, une police d'assurance contre toute attaque à la communauté acadienne venant de la presse anglophone, de tout autre intervenant ou de tout groupe de pression. Il y aura un journal à l'abri de toute ingérence politique, un journal qui aura une base financière stable. Cela lui permettra de résister à toute forme de chantage ou d'ingérence. Je le dis très modestement, je pense que cela constituera un monument à la solidarité et un outil de combat merveilleux.

Aux fins du compte rendu officiel du Sénat, je voudrais lire presque en entier la déclaration que le ministre Benoît Boucharde faisait aujourd'hui à Moncton

Son Honneur le Président suppléant: Est-ce que vous êtes d'accord, honorables sénateurs?

Des voix: D'accord.